



La CAVEM devient
**Estérel Côte d'Azur
Agglomération**

Note stratégique

Mise en place d'un Marché Global de Performance pour l'équipement en socle numérique des ZAE

Parcours Sud Smart Territoires
**Accompagnement Estérel Côte d'Azur
Agglomération**

TACTIS

TABLE DES MATIERES

1. Rappel des enjeux et du diagnostic	3
2. Le périmètre du projet	4
2.1. Un socle d'infrastructures pour accélérer la transformation numérique du territoire	4
2.2. Une stratégie de territoire intelligent à l'échelle des ZAE de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur	5
3. Les objectifs du projet	6
4. Les caractéristiques possibles de l'opération	8
4.1. Un cadre d'intervention possible : le Marché Public Global de Performance (MPGP)	9
4.2. Exemples d'acteurs pouvant s'inscrire dans ce projet	10
4.3. Organisation possible de la Maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur	11
4.4. Missions qui pourraient être attribuées au prestataire	12
4.5. Calendrier des opérations	13

1. Rappel des enjeux et du diagnostic

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur compte plus de 115 000 habitants, et 43 300 emplois. Les 29 parcs d'activités de la Communauté d'Agglomération s'étendent sur 350 hectares du territoire, et regroupent près de 2 000 entreprises et plus de 10 000 emplois.

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur met l'accent depuis plusieurs années sur les investissements publics, visant à développer ces parcs d'activités. Elle poursuit ainsi l'ambition de s'imposer comme Pôle économique d'innovation à l'échelle régionale.

Dans cette perspective, l'équipement d'un socle d'infrastructures numériques performantes pour les Zones d'Activités Économiques est un axe de développement majeur, décliné dans le cadre de la présente étude en deux orientations :

- A court terme (horizon 2023 au plus tard), mettre à disposition des entreprises un accès au Très Haut Débit répondant à leurs besoins en termes de connectivité et de sécurité ;
- De manière progressive, créer un socle d'infrastructures complet permettant d'optimiser la gestion des Zones d'Activités et d'augmenter l'offre de services aux entreprises (présente note). Le Marché Global de Performance est un modèle contractuel particulièrement adapté à ce type de projet.

Le dispositif Parcours Sud Smart Territoires

La Région Sud a initié en 2020 le dispositif "Parcours Sud Smart Territoires" afin de permettre aux intercommunalités d'impulser des projets concourant au développement durable et utilisant les technologies numériques pour délivrer des services optimisés aux usagers.



Un appel à manifestation d'intérêt propose notamment aux intercommunalités lauréates le financement par la Région d'un accompagnement en ingénierie. La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur a été retenue au titre de l'AMI 2021 et bénéficie d'une étude prospective et stratégique sur l'équipement des ZAE de son territoire en infrastructures et services numériques.

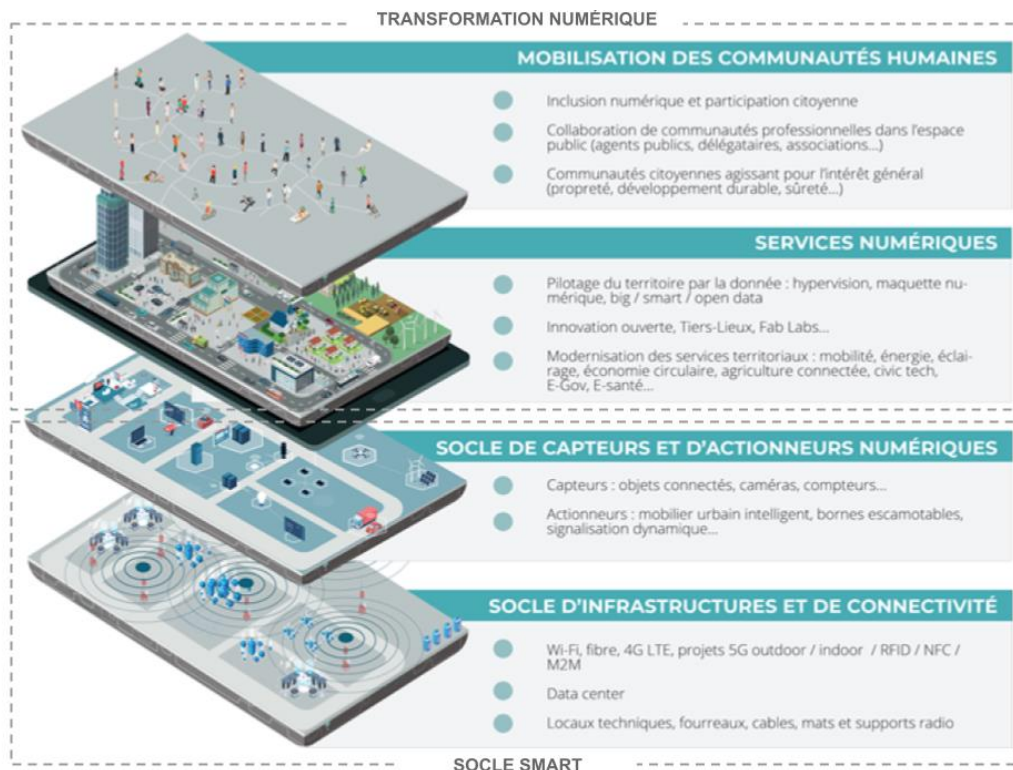
2. Le périmètre du projet

2.1. Un socle d'infrastructures pour accélérer la transformation numérique du territoire

La notion de territoire intelligent recouvre de multiples enjeux sociétaux et économiques. Les expérimentations se multiplient et les territoires moteurs dans le domaine construisent des approches spécifiques qui amènent à une diversité de modèles existants.

Quelles que soient les appellations retenues pour ces stratégies (schéma directeur des usages et services numériques, plan d'actions smart territoire, feuille de route numérique, etc.), toutes, à ce stade, reposent sur quatre piliers :

- La recherche d'une plus grande efficacité par les technologies numériques, dans tous les domaines de la vie : mobilité, énergie, économie des ressources, services aux habitants et aux entreprises, habitat, participation des citoyens ;
- Une forte intensité technologique autour d'un « socle numérique » constitué d'infrastructures, d'objets connectés, de logiciels de traitement de données ;
- Des territoires de plus en plus construits et animés autour de flux de données permettant de mesurer, analyser, anticiper, modéliser et finalement repenser les territoires ;
- La montée en compétence des acteurs locaux (agents, opérateurs, entreprises, citoyens...) dans l'utilisation des outils numériques et la prise de conscience des enjeux qui s'y rapportent.



2.2. Une stratégie de territoire intelligent à l'échelle des ZAE de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Le projet vise à équiper les ZAE du territoire d'un premier socle d'infrastructures et de services numériques, en capitalisant sur les déploiements à venir des réseaux Très Haut Débit.

Ce socle regroupe les différents réseaux fixes et mobiles, ainsi que les capteurs et actionneurs numériques qui serviront à connecter le territoire (notamment objets connectés ou IoT, Internet of Things). Ce socle d'infrastructures pourra être complété par des outils de supervision ou d'hypervision¹ des parcs d'activités, et à la création d'une offre de services innovante à destination des entreprises.

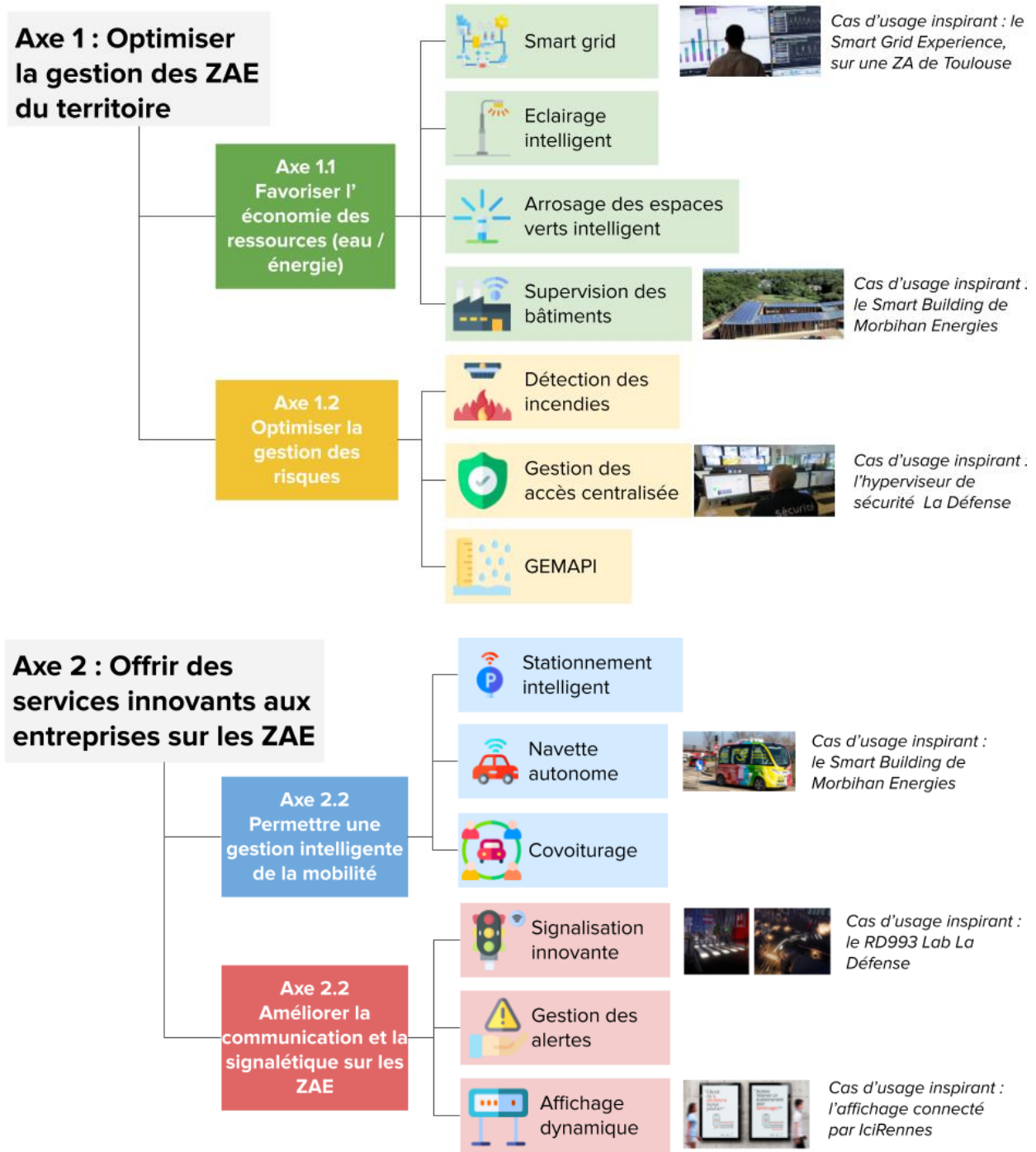
Le périmètre attendu du projet concerne l'équipement en infrastructures numériques des ZAE du territoire de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur. Il couvre les 28 ZAE existantes, ainsi que celles à venir. Ce périmètre intègre la possibilité de réaliser une première phase pilote à l'échelle de la ZAE du Capitou.

Pour structurer ce projet, la création d'un marché global de performance permet à la collectivité d'engager la transformation numérique de ses parcs d'activités avec des objectifs affirmés en termes d'efficacité énergétique et de qualité de service.

¹ L'hypervision désigne un outil informatique centralisant plusieurs fonctions de supervision sur une collectivité (par exemple : éclairage public, eau, énergie, arrosage des espaces verts, stationnement, etc.)

3. Les objectifs du projet

Les objectifs de l'équipement des ZAE du territoire en socle d'infrastructures numériques se déclinent en deux axes, qui couvrent un grand nombre de thématiques d'innovation :





Cas d'usages inspirants en matière de Zones d'Activités Economiques connectées

Un livrable de diagnostic des ZAE du territoire et de benchmark de solutions innovantes en termes de ZAE connectées a été produit dans le cadre du présent accompagnement.

The collage consists of several overlapping document pages:

- Top page:** "Optimiser le stationnement par le numérique (stationnement dit « intelligent »)". It discusses a concept of intelligent parking and lists success conditions like "L'existence d'un plan de la ville et de ses données" and "L'existence d'un environnement et d'une couverture 5G/4G".
- Middle-left page:** "Hypocrite, Paris La Défense. Un outil de pilotage transverse pour superviser le quartier d'affaires". It mentions the "Hypocrite" project and the "Hypocrite" tool.
- Middle-right page:** "Hypocrite, Paris La Défense". It lists "Bénéfices attendus" such as "Optimisation des déplacements" and "Amélioration de la qualité de l'air".
- Bottom-left page:** "Livrable - Cas d'usage inspirants de ZAE Connectée". It lists various smart territories like "Zones d'activités économiques connectées" and "Zones d'activités économiques connectées".
- Bottom-right page:** "Cas d'usage inspirants de ZAE Connectée". It discusses the "Zones d'activités économiques connectées" and the "Zones d'activités économiques connectées".

Logos of partners are visible: CAVEM, parkit, smartcities, and others.

4. Les caractéristiques possibles de l'opération

Pour permettre d'équiper les ZAE du territoire d'un socle d'infrastructures performant, la mise en place d'un marché public global de performance constitue un outil souple et sécurisé, permettant à l'acheteur public d'associer au sein d'un même contrat la conception et réalisation et/ou l'exploitation et maintenance de prestations de travaux, fournitures et services.

4.1. Un cadre d'intervention possible : le Marché Public Global de Performance (MPGP)

Le MPGP fait partie de la catégorie des marchés publics globaux. Ses principales caractéristiques sont :

- D'associer l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou la conception-réalisation de prestations pour atteindre des objectifs de performance ;
- D'imposer au prestataire des critères de performance mesurables (niveau d'activité, qualité de services, efficacité énergétique ou incidence écologique) qui permettent de moduler la rémunération du prestataire en fonction de ces derniers ;
- De déroger au principe de l'allotissement, et ainsi d'être attribué à un seul prestataire (ou groupement de prestataires).

Les MPGP sont souvent utilisés dans le cadre de marchés relatifs à l'efficacité énergétique, l'hypervision ou bien la gestion technique des bâtiments. Il a par exemple été utilisé pour les métropoles de Dijon et d'Angers Loire, pour la création d'un hyperviseur (ou poste de commandement centralisé, PCC) qui aura vocation à réunir en un même lieu la supervision d'une dizaine de fonctions urbaines.

Le projet d'Angers Métropole, sur le modèle du Marché Global de Performance

Angers Métropole a retenu un groupement de 4 acteurs (Engie, Suez, La Poste et Vv) pour déployer un hyperviseur urbain sur l'ensemble de l'agglomération, dans le cadre d'un marché global de performance.

Le groupement, mené par Engie, va équiper la ville en capteurs et installer un outil informatique, l'hyperviseur, rassemblant les flux de données de 9 services différents (éclairage, eau, déchets, arrosage, stationnement, mobilité, santé, consommation des bâtiments publics et vidéosurveillance).

Le projet, représentant 121 millions d'euros d'investissement sur 12 ans au sein d'un marché global de performance, doit permettre 101 millions d'euros d'économies cumulées sur la durée d'amortissement du projet (25 ans), avec des pénalités à la clef pour le prestataire si les performances annoncées ne sont pas tenues.

4.2. Exemples d'acteurs pouvant s'inscrire dans ce projet

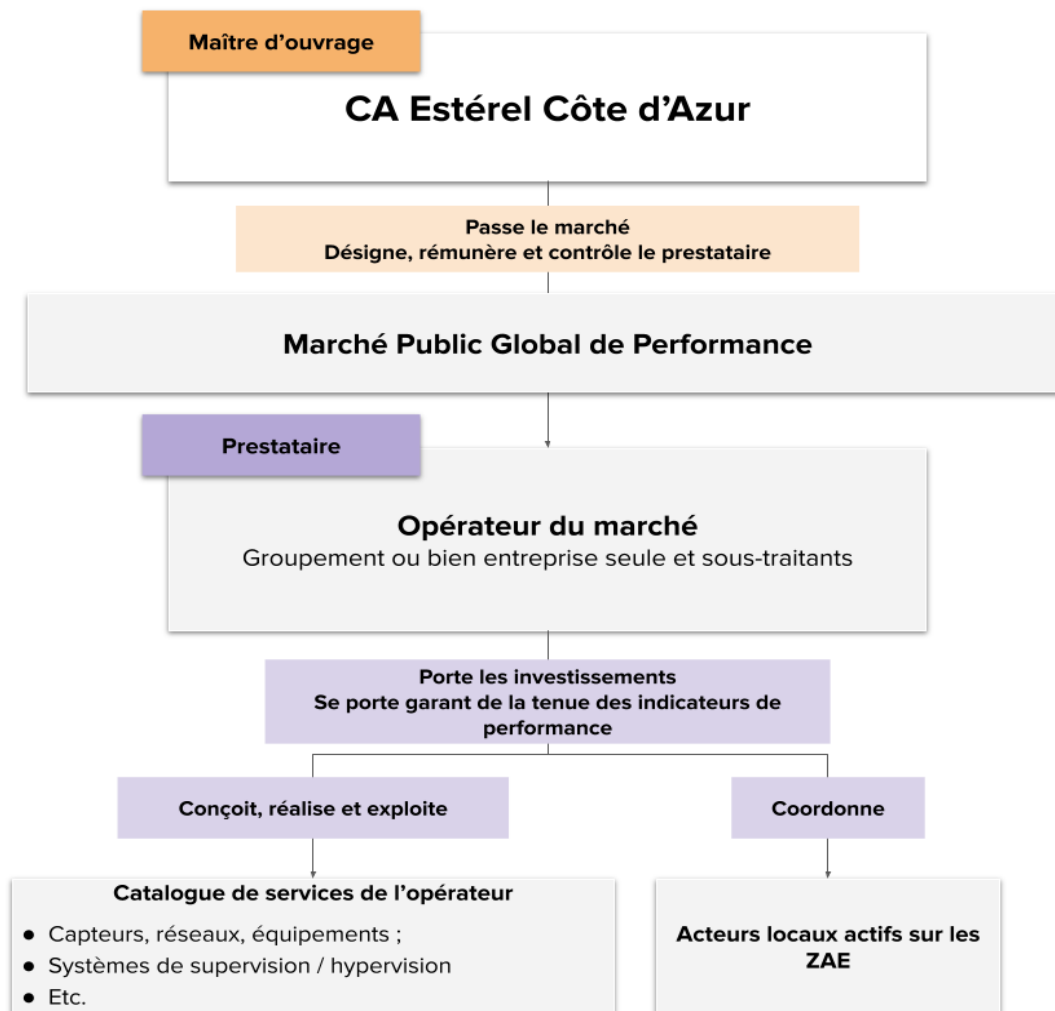
Plusieurs types d'acteurs différents peuvent être intéressés et se positionner pour répondre à un marché global de performance répondant aux caractéristiques définies : des acteurs spécialisés dans l'équipement des territoires en infrastructures numériques, des entreprises innovantes se positionnant sur certaines thématiques smart, ou encore les grands groupes de l'aménagement.

	Pure players des infrastructures numériques	Startup et entreprises spécialisées par thématiques	Grands groupes français de l'aménagement
Appétence pour ce type de marché	Intérêt de ces acteurs pour ce type de marché, car ils cherchent à diversifier leurs activités. Ces acteurs peuvent répondre seuls sur une grande partie des fonctionnalités attendues.	Acteurs intervenant sur des projets de petite échelle, et sur une thématique précise. Susceptibles de répondre en groupements pour ce type de marché.	Acteurs de l'aménagement, qui disposent d'importantes capacités d'investissement. Réponse possible avec une mise en lumière du marché aux acteurs en question.
Exemples d'acteurs			

4.3. Organisation possible de la Maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Le Marché Public Global de Performance doit permettre de piloter une politique ambitieuse à l'échelle du territoire, et dans le cas présent pour la transformation numérique de ZAE de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur.

La compétence du développement économique est une compétence partagée entre les communes et la Communauté d'Agglomération. La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur dispose plus spécifiquement de la compétence d'aménagement des zones d'activités de son territoire. C'est pourquoi l'échelon intercommunal semble particulièrement pertinent pour porter un tel type de marché d'aménagement numérique des ZAE.



4.4. Missions qui pourraient être attribuées au prestataire

Le CCTP / Programme Fonctionnel définirait des missions de conception, de réalisation et d'exploitation de prestations de services, qui incomberont à l'opérateur.

D'éventuels dispositifs déjà existants en matière d'efficacité environnementale ou énergétique et de gestion intelligente du territoire seront intégrés dans les prestations d'exploitation. Ils ne feront pas l'objet de prestations de conception ni de réalisation. La Communauté d'Agglomération définirait ainsi les grandes orientations stratégiques en matière d'optimisation environnementale et de création de services dans le cadre du marché.

Prestations :

- Prestations de conception :
 - Conception publique : l'ensemble des dispositifs mis en place par la Communauté d'Agglomération avant le lancement du marché ;
 - Conception relevant du prestataire : ensemble des dispositifs proposés par ce dernier dans le cadre de son offre.
- Prestations de réalisation :
 - Réalisation publique : l'ensemble des dispositifs mis en place par la Communauté d'Agglomération avant le lancement du marché ;
 - Réalisation qui relève du prestataire : ensemble des dispositifs proposés par ce dernier dans le cadre de son offre.
- Prestation d'exploitation :
 - Exploitation par le prestataire des éventuels outils conçus et réalisés par la Communauté d'Agglomération ;
 - Exploitation par le prestataire de dispositifs conçus par l'opérateur pour l'optimisation environnementale et la création de services.

Durée du marché : Le MPGP doit être un contrat de long terme (12 ans), pour laisser le temps à l'opérateur de déployer l'ensemble des infrastructures et d'activer les différents services aux entreprises. Néanmoins, la rémunération variable en fonction des indicateurs fait l'objet d'une revue annuelle.

Potentiels indicateurs de performance pertinents :

- Economie de ressources en énergie et en eau réalisées après la mise en place des dispositifs d'optimisation des consommations ;
- Économies financières réalisées concernant la gestion et la maintenance des ZAE ;
- Indicateurs de performance concernant le stationnement : réduction des temps de trajets, limitation des phénomènes de voitures-ventouses, etc.

La définition d'indicateurs de performance pertinents et adaptés au marché fera l'objet d'une négociation poussée avec l'opérateur retenu.

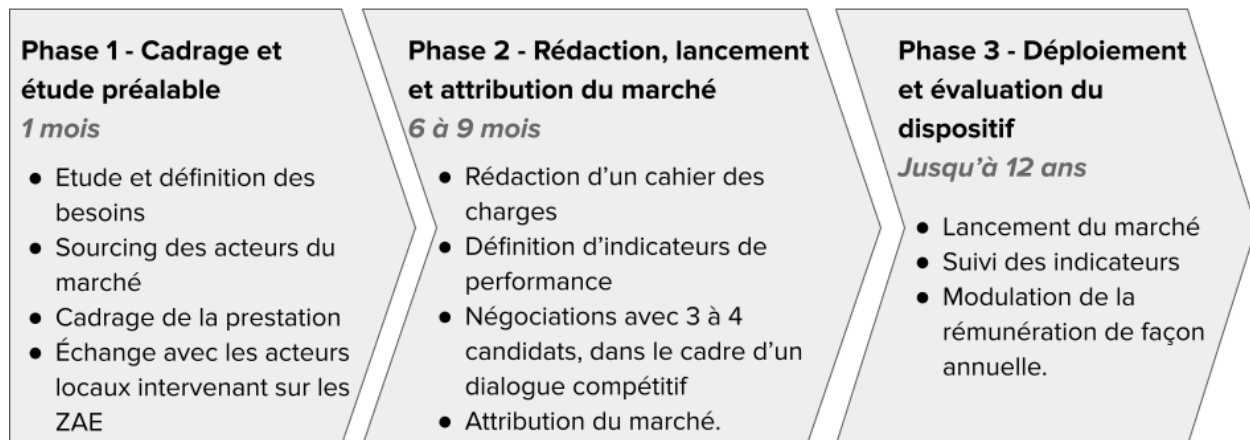
Une étude de faisabilité 'amont' devra permettre de définir le Budget de l'opération :

L'objectif d'un tel contrat est, à terme, de réduire les dépenses énergétiques et de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération sur ses ZAE, et d'apporter des services auprès des 2 000 entreprises et 10 000 emplois présents sur les ZAE du territoire.

En comparant différents projets smart cities ou smart territoires, on constate qu'un projet de mise en place d'outils de monitoring sur certaines fonctions permet d'importantes économies en termes de consommation (30% sur l'éclairage, 20% à 30% sur la consommation en énergie des bâtiments, etc.)². **A l'échelle du budget de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur, une économie sur les charges de fonctionnement à hauteur de 20% représenterait 870 k€ d'économies annuelles.**

4.5. Calendrier des opérations

Dès lancement du projet, les phases de cadrage et de procédure d'attribution du marché pourront se dérouler sur moins d'un an. Le déploiement et l'évaluation du dispositif pourra s'étaler jusque sur 12 ans, en accord avec la réglementation des marchés publics.



² Données obtenues en comparant plusieurs projets de villes et territoires intelligents, source : Base Tactis Innovation.